



Basse-Normandie

Bulletin régional d'information n°10 octobre 2014

Ce dernier numéro a pour objet de vous donner les principales informations syndicales de la région. Bonne lecture!

→ CTREA

Le 18 septembre s'est tenu le CTREA sous la présidence du directeur-adjoint Laurent Mary. A noter qu'au mois de juin le CTR n'avait pas pu se tenir au prétexte de l'absence de M Cézard.

Points à l'ordre du jour:

Approbation du compte-rendu de la dernière séance (pas de remarques)

Ambiance rentrée 2014: le SNETAP a souligné que la rentrée s'était déroulée sans «couacs» dans la mesure où les élèves avaient un enseignant devant eux ce qui est le minimum, mais nous avons rappelé avec force la quasi stagnation de la DGH et de la carte scolaire montrant ainsi le manque d'ambition pour l'EA Public régional qui avance toujours sur un fil budgétaire.

Résultats aux examens: le SNETAP demande à ce que le bac S apparaisse dans les statistiques. Le SRFD répond que le bac S dépend de l'EN (comme d'autres formations) et que pour cette raison il ne peut le faire (sic.).

Les résultats du bac pro pour la région sont médiocres par rapport à la moyenne nationale (77,42% pour 82,75%). Certains bacs comme le CGEH atteignent 61%. Discussion pour savoir quelles sont les raisons de ces chiffres inférieurs. Les avis divergent. Pour le SNETAP, la responsabilité de la réforme du BAC PRO est énorme. En effet, cette réforme a fragilisé beaucoup d'élèves dont certains sortent du cursus sans le diplôme. Sans l'épreuve de contrôle (épreuve dont le manque de sérieux n'est plus à démontrer), les taux de réussite seraient encore plus bas. Le SNETAP réaffirme avec force la mise en place d'un dispositif en quatre ans pour les élèves en difficulté comme c'est fait à titre expérimental au LEGTA de Tours.

De plus, l'afflux d'élèves de bac pro en BTSA contribue à affaiblir le niveau de ce cycle.

Effectifs: pour l'EA Public les effectifs stagnent. Pour l'ensemble de l'EA régional, ils baissent passant de 7165 à 6895 élèves. On constate la fin du double flux en bac pro et de ses conséquences en BTSA. Par ailleurs dans le public, les secondes GT ont du mal à faire le plein, sans que l'on puisse affirmer si la tendance est conjoncturelle ou structurelle. Il faut noter qu'à l'EN, ces classes tournent avec des effectifs élevés et que dans les autres régions ces difficultés ne se retrouvent pas.

- ✓ *Au niveau national 2000 élèves de moins ont été accueillis dans l'enseignement agricole public, alors que l'évolution démographique laisse apparaître un besoin croissant au niveau du secondaire.*

Des établissements ont été conduits à refuser des élèves.

DGH et ETP: elle est en légère augmentation (+900h) suite à l'ouverture d'un CAPA à Saint-H. L'augmentation n'est cependant pas entièrement couverte puisqu'il manque 300h. Ces heures ont été prises sur la dotation des autres EPL.

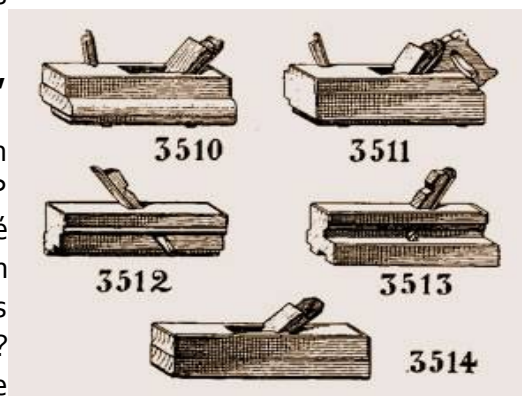
Le dépassement historique de la DGH, véritable serpent de mer régional, semble résorbé. L'excédent n'est plus que de 300h. Un flou a toujours entouré ce dépassement et sa résorption magique laisse quelques doutes et surtout interrogations quant aux modalités.

Pour la rentrée 2015, les prévisions sont plutôt sombres, puisque le SRFD parle d'un « coup de

rabot ».Le DRAAF parle d'une tendance à la contraction budgétaire et d'une nécessaire adaptation des BOP régionaux. L'ampleur du « coup de rabot » n'a pas été précisée. Fermeture de classes? Suppression

d'enseignements optionnels (à Vire on parle de raboter les décharges d'animation)? Suppressions de postes? Fermeture d'établissement? Non là, je plaisante, encore que...A la suite de cette annonce, le DRAAF nous a

demandé de réfléchir aux nouvelles orientations, ce à quoi le SNETAP a opposé une fin de non recevoir (pour rester poli).



- Comment vouloir dans ces conditions relever les finances des EPL dont certains sont dans le rouge vif? La DRAAF rappelle d'ailleurs que la région a le plus d'EPL en difficulté financière (moyenne nationale 60%).

En ce qui concerne les ETP, la DRAAF annonce +5,6 ETP

Préparation carte scolaire 2015-2017: les EPL au mois de juin ont déposé leurs demandes d'ouverture. Deux dossiers chauds : la demande d'ouverture d'une 3^e à Saint-Hilaire et le projet d'ouverture d'un BTS GDEA en mixité « Public-Privé » (Le Robillard et Giel), **l'expérimentation Frankenstein de la DRAAF !**

Présentation du plan régional produire autrement: le but est par EPL de produire de petites expérimentations. Chaque EPL aura un référent avec une décharge, le tout sous la conduite d'un animateur régional (Luc LECARPENTIER à Saint H).

Commentaire du SNETAP: ce plan s'inscrit dans la loi d'avenir agricole voulu par Stéphane LE FOLL. Il s'agit de revoir les modes de production dans l'agriculture et de mettre en avant le concept d'agro-écologie. Si le SNETAP soutient très fortement cet objectif, très vite il est apparu cependant qu'il n'y aurait aucun moyen supplémentaire pour les exploitations agricoles des EPL. D'ailleurs, au niveau de la Basse-Normandie, où en sont les « projets d'orientation des exploitations agricoles écrits il y a quelques temps, en relation avec les services du conseil régional ? De fait, le « enseigner autrement » reste bien en deça des espérances et se résume comme en Basse-Normandie à de petites expérimentations qui ne changeront pas le visage de l'agriculture productiviste. L'entente entre la FNSEA et le ministre empêche tout réel changement de cap des exploitations.

Chauffeur de bus: la mission de transport est clairement du ressort de la région. Le SNETAP demande à ce que la région se positionne.

Date de la rentrée scolaire: le SNETAP a demandé au DRAAF, de faire respecter les textes aux directeurs d'EPL. Certains EPL ont démarré avant le 1^{er} septembre date officielle de la rentrée, ce n'est pas réglementaire et ce n'est pas la première fois. **Cette déréglementation doit s'arrêter.**

Contrats ACE: certains ACE ont des contrats 70% avec heures supplémentaires qui ne doivent pas dépasser en théorie 10%. **Ne pourraient-ils pas passer à 100%?**

CFA-CFPPA: le SNETAP-FSU demande toujours la titularisation des formateurs. En attendant, la précarité est toujours de mise. Le SNETAP-FSU fait le constat de formateurs en CDD alors qu'ils devraient être en CDI. Le SNETAP demande un état des lieux des contrats par centre.

→ Défense du droit syndical le 4 septembre 2014 à Alençon

Une délégation FSU (SNETAP-FSU, SNUITAM-FSU) du ministère de l'agriculture a apporté son soutien à une militante CGT, agent en DDT Orne, poursuivie en justice dans le cadre de ses activités syndicales. Par leur présence aujourd'hui devant le tribunal d'Alençon, le SNETAP-FSU, le SNUITAM-FSU et les sections départementales de la FSU de l'Orne et de la Mayenne ont voulu adresser un message de soutien et de totale solidarité avec Michèle Cabioch, Secrétaire de l'Union départementale de la CGT de l'Orne traînée injustement devant la justice pour avoir prétendument insulté un patron en janvier 2013!

Si insulte il y a, c'est bien celle faite aux organisations syndicales qui défendent les intérêts des salariés aujourd'hui bien malmenés et qui sont systématiquement mises au ban des accusés ! Lorsque qu'un(e) responsable syndical(e) est ainsi traité(e), c'est l'ensemble du mouvement syndical auquel on porte atteinte.

C'est pourquoi, la FSU et ses syndicats soutiendront tous les militants syndicaux dont l'activité serait entravée par une justice dévoyée et aux ordres.

Finalement si aucune sanction judiciaire n'a été retenue contre la militante, la multiplication des entraves et pressions judiciaires exercées contre le droit syndical est inacceptable!

→ Infos diverses

Mauvaise nouvelle pour les remplacements des personnels ATLS puisque le ministère annonce qu'il n'est en capacité que de remplacer les congés maternité et les secrétaires généraux d'EPL.

Cette faillite trouve sa traduction dès ces premiers jours de rentrée dans la difficulté de fonctionnement avérée de nombreux laboratoires de physique-Chimie, bio... portant préjudice au bon déroulement des TP pour les élèves... Et les difficultés vont une nouvelle fois aller s'amplifiant dans des services administratifs souvent exsangues. Le SNETAP-FSU exprime son inquiétude et son mécontentement quant la gestion des remplacements des personnels administratifs.

→ Agenda

- ✓ **13 novembre 2014: CSR à Vire**
- ✓ **4 décembre 2014: élections professionnelles!**



**Le 4 décembre
Votez FSU!**



Le secrétariat régional du SNETAP-FSU Basse-Normandie à votre service

Secrétaire : Nicolas LE BORGNE (nicolas.le-borgne@educagri.fr)

Adjoints : Lydie PRIEUR (lydie.prieur@educagri.fr) et Yohann LEVRAY
(yohann.levray@educagri.fr)

Trésorier : Thierry RAYNAL (thierry.raynal@educagri.fr)

Thierry RAYNAL est également membre de la CAP des PCEA

Trésorière-adjointe: Marie BUNEL (marie.bunel@educagri.fr)

Le Secrétariat Régional est chargé d'assurer une cohérence régionale dans la politique du SNETAP et il participe aux Instances Régionales et Nationales.

Il réunit 2 à 3 fois par an un *Conseil Syndical Régional* destiné à dresser un bilan des problèmes rencontrés dans les établissements.

N'hésitez pas à nous contacter !

<http://www.snetap-fsu.fr/>